Menus propos d'un peintre neuchâtelois

Autor(en): **Matthey, Octave**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1946)**

Heft 10

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-626469

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Unterstützungskasse für schweizerische bildende Künstler.

Zürich, den 25. November 1946.

Herrn Eug. Martin,
Zentralpräsident der GSMBA,
Genf.

Betrifft: **Anteil am Erlöse der « Spende der Künste ».**

Sehr geehrter Herr,

Heute morgen erhielten wir vom Eidg. Kassen- und Rechnungswesen im Auftrage der Schweizerspende an die Kriegsgeschädigten einen Giroavis über

Fr. 40.000.—

als Anteil am Erlös der « Spende der Künste ».

Wir danken der « Schweizerspende an die Kriegsgeschädigten » mit einem Brief, von dem wir hier einen Durchschlag beilegen; wir danken hiermit aber auch recht herzlich den Herren Dr. Huggler und Martin dafür, dass sie sich mit so ausgezeichnetem Erfolg dafür eingesetzt haben, dass ein gewisser Teil des Erlöses der von den schweizerischen Künstlern geschenkten Werke an unsere Kasse für notleidende und kranke Künstler unseres Landes restituiert wurde.

Mit vorzüglicher Hochachtung
Unterstützungskasse für Schweizerische bildende Künstler
Der Präsident: (gez.) *Koenig*
Der Quästor: (gez.) *Schwarz*

Caisse de secours pour artistes suisses.

(Traduction) Zurich, 25 novembre 1946.

Monsieur Eug. Martin,
président central des PSAS,
Genève.

Concerne:
Part au produit du « Don des arts ».

Monsieur,

Nous avons reçu ce matin de la caisse fédérale, d'ordre du «Don suisse pour les victimes de la guerre», l'avis de virement de

fr. 40.000.—

comme part au produit du « Don des arts ».

Nous remercions le « Don suisse pour les victimes de la guerre » par une lettre dont ci-joint la copie; nous remercions aussi très vivement MM. le Dr. Huggler et Martin qui se sont employés avec un si grand succès à faire restituer à notre caisse, en faveur d'artistes de notre pays dans le besoin ou malades, une partie du produit des œuvres données par les artistes suisses.

Avec parfaite considération
Caisse de secours pour artistes suisses
le président: (signé) *Koenig*
le trésorier: (signé) *Schwarz*

Was ist Kubismus?

Lege die Welt in die Pflanzenpresse, was bleibt ist der Verzicht auf Raum, Perspektive — also zweidimensionale Realität. Nichts geht verloren als das Leben, auch der Kubus ! Miau !

A. Soldenhoff.

Werbt Passivmitglieder!

Menus propos d'un peintre neuchâtelois.

De plus en plus notre pays est submergé par des flots d'encre et de salive française. Lorsque ceux-ci charrient des œuvres qui relèvent du langage, il n'y a là rien à reprendre. C'est dans l'ordre que la lettre loue ou blâme la lettre.

Mais quand ces flots se mettent à rouler les élucubrations d'ignorants prétentieux, le moment est alors venu d'évoquer et d'invoquer ceux qui savent, ceux qui ont l'expérience de la chose dont ils parlent.

Le «Traité de la Peinture » de Léonard de Vinci reste le maître-livre des arts plastiques.

Littré et Larousse n'ont pu donner du dessin que la définition que des hommes de lettres sont, à ce sujet, capables de formuler.

« Dessiner, selon Larousse, c'est reproduire avec le crayon ou la plume la forme des objets ».

« Faire le dessin de quelque objet. Dessiner un paysage » c'est là tout ce que nous trouvons au mot: Dessin, dans Littré. Il n'y a rien là qui puisse, aux yeux des intellectuels, donner beaucoup de prestige à ceux qui pratiquent l'art du dessin.

D'une manière moins simpliste, Vasari écrit: « On peut en conclure que le dessin n'est autre chose qu'une expression tangible ou une réalisation de la conception qu'a formée l'esprit, et tout ce qui a été imaginé dans la pensée et créé dans l'idée ».

« Après, dit encore Vasari, qu'on aura en dessinant de pareilles choses (objets immobiles, plâtre, marbre, etc.) acquis une bonne pratique et qu'on aura assuré sa main, il faudra commencer à reproduire des choses de la nature et s'efforcer par un travail assidu d'acquérir les mêmes qualités ».

C'est exactement la leçon qu'Ingres donnait à ses élèves trois siècles plus tard.

« La peinture, écrivait Léonard de Vinci, ne fait pas une infinité de petits, comme le livre imprimé, elle reste noble, honore son auteur, et reste très précieuse et unique, n'engendre pas d'enfants qui l'égalent ».

Et ceci, qui semble avoir prévu l'imposture de « L'introduction à la méthode de Léonard de Vinci » de Paul Valéry:

« Et parce que les écrivains ne sont pas en une vraie connaissance de la science picturale, ils n'ont pu décrire ses titres, ni ses parties constructives, car l'œuvre artistique et son but ne se démontrent pas en paroles ».

« Le peintre, poursuit ce maître authentique, doit d'abord se faire la main en copiant des dessins d'un bon maître, et s'habituer à la satisfaction de celui qui lui enseigne. Il doit ensuite s'habituer à copier de bons reliefs, selon les règles de dessin en relief que je donnerai ». Et ce qui suit ajoute une nuance de prix aux définitions sommaires de Littré et de Larousse:

« L'esprit du peintre, écrit Léonard, doit sans cesse se transmuer en autant de discours qu'il voit de figures d'objets qui apparaissent ».

Ce ne sont assurément pas de telles leçons que donnait à ses disciples ébahis Guillaume Apollinaire.

Léger, Braque et Picasso, dont la descendance égale bientôt celle du roi David, eussent tiré plus de profit à la lecture attentive et réfléchie du « Traité de la Peinture » qu'en écoutant les « méditations esthétiques » de ce vieil imposteur facétieux que fut le poète d'«Alcools ».

Il suffit de lire quelques aphorismes de ces maîtres de « l'art moderne », en leur vieil âge, pour se rendre compte combien ils devraient être perméables, en leur jeune âge, aux propos fallacieux de celui qui enfanta le cubisme et ses innombrables dérivés.

La vulgarisation du «Traité de la Peinture», il n'y en a pas de plus parfait ni de plus complet, — serait le seul moyen de désensorceler le public et les artistes et de coudre définitivement le bec à ces interprètes d'une étrange espèce, qui traduisent dans une langue qu'ils connaissent relativement des œuvres qui sont écrites dans une langue qu'ils ignorent absolument.

Nous lisons aujourd'hui, à la faveur d'une enquête des « Lettres françaises »: « Le faux intellectuel, écrit Charles Vildrac, plus solennel et plus pédant que le vrai, sévit surtout et de façon bouffonne dans la critique d'art ». Nous pensons involontairement, en lisant cela, à ces deux bouffons inénarrables qui écrivirent de concert la double préface au catalogue de l'Exposition de « l' Ecole de Paris » à Berne en 1946.